
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 7 octobre 2008

Résolution: CA08 240690

1428, avenue Overdale - projet particulier - adoption

Considérant qu'au terme de la période de réception des demandes de participation à un référendum, aucune demande n'a été reçue :

Il est proposé par Karim Boulos

appuyé par Pierre Mainville

D'accorder, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation d'agrandir et d'occuper un bâtiment portant le numéro 1428, avenue Overdale, et ce, en dérogation aux articles 10, 61 et 700 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (01-282);

D'assortir cette autorisation des conditions suivantes :

- l'implantation, la volumétrie, la hauteur et les alignements de construction de l'agrandissement sur les derniers étages du bâtiment doivent être substantiellement conformes aux plans A-100, A-101, A-102a, A-102b et A-103 réalisés par Brunet, Saba, Theodosopoulos, architectes, et estampillés par l'Arrondissement le 18 juillet 2008;
- toute demande de permis visé par la présente résolution doit être approuvée conformément au titre VIII du règlement 01-282;

De fixer un délai de 120 mois pour la réalisation des travaux visés par la présente autorisation, à défaut de quoi, elle sera nulle et sans effet.

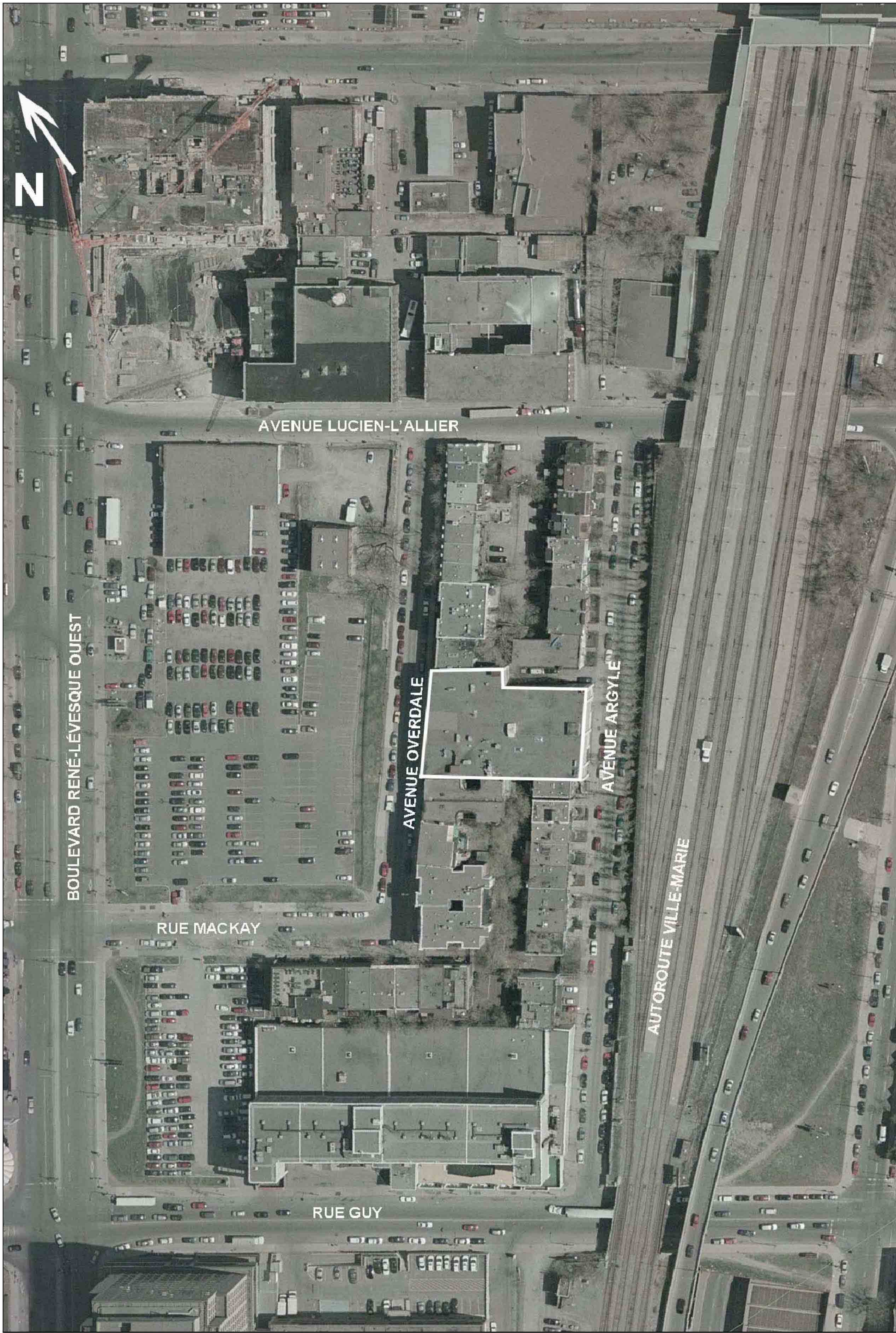
Adoptée à l'unanimité.

40.03
(pp 155)
1074400101

Claude THÉORÊT

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 10 octobre 2008



VUE AXONOMÉTRIQUE DU BÂTIMENT

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

1 8 JUIL. 2008

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN
ET SERVICES AUX ENTREPRISES
DIVISION URBANISME

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS. TOUTES LES ERREURS ET OMISSIONS DEVRONT ÊTRE SIGNALÉES AUX ARCHITECTES. LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. CE DESSIN NE POURRA ÊTRE UTILISÉ POUR LA CONSTRUCTION QU'APRÈS AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LES ARCHITECTES.
THE GENERAL CONTRACTOR SHALL CHECK AND VERIFY ALL DIMENSIONS AND REPORT ALL ERRORS AND OMISSIONS TO THE ARCHITECTS. DO NOT SCALE THE DRAWING. THIS DRAWING SHALL NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES UNTIL AUTHORIZED BY THE ARCHITECTS.

04	2008-07-17	AJOUT DE TERRASSES AUX TOITS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CCU
03	2008-06-17	RÉVISION POUR CCU
02	2008-03-10	ÉMIS AVEC MODIF. DENSITÉ
01	2007-10-15	DEMANDE DE PROJET PARTICULIER VILLE DE MTL, ARROND. VILLE-MARIE
NO.	DATE	DESCRIPTION

REVISIONS

designspace
BRUNET, SABA, THEODOSOPOULOS
ARCHITECTES
DesignSpace Inc
735 AVENUE RIDDLE, DORVAL, QC, CANADA, H9P 1H4
TEL. 514 636 3738 FAX 514 422 8957 800 636 3738

TITRE DU PROJET/PROJECT TITLE
**TRANSFORMATION
D'UN BÂTIMENT EXISTANT
EN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL
1428 - 1438 AVENUE OVERDALE, MONTRÉAL, QC.**

TITRE DU DESSIN/DRAWING TITLE
**PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT
PLANS D'IMPLANTATION
VUE AXONOMÉTRIQUE**

ÉCHELLE/SCALE	DATE	NO DESSIN/DRAWING NO
DESSINÉ/DRAWN MP	2006/11/27 VÉRIFIÉ/CHECKED JS	A-100
PROJET/PROJECT 6-1178	FICHIER/CAD FILE 6-1178 IM	



VUE DE L'AVENUE ARGYLE



VUE DE L'AVENUE OVERDALE



COUPE PERSPECTIVE



VUE DE LA COUR INTÉRIEURE

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS. TOUTES LES ERREURS ET OMISSIONS DEVRAIENT ÊTRE SIGNALÉES AUX ARCHITECTES. LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. CE DESSIN NE POURRA ÊTRE UTILISÉ POUR LA CONSTRUCTION QU'APRÈS AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LES ARCHITECTES.

THE GENERAL CONTRACTOR SHALL CHECK AND VERIFY ALL DIMENSIONS AND REPORT ALL ERRORS AND OMISSIONS TO THE ARCHITECTS. DO NOT SCALE THE DRAWING. THIS DRAWING SHALL NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES UNTIL AUTHORIZED BY THE ARCHITECTS.

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

18 JUIL. 2008

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN
ET SERVICES AUX ENTREPRISES
DIVISION URBANISME

04	2008-07-17	AJOUT DE TERRASSES AUX TOITS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CCU
03	2008-06-17	RÉVISION POUR CCU
02	2008-03-10	ÉMIS AVEC MODIF. DENSITÉ
01	2007-10-15	DEMANDE DE PROJET PARTICULIER VILLE DE MTL, ARROND. VILLE-MARIE
NO.	DATE	DESCRIPTION

REVISIONS

BRUNET, SABA, THEODOSOPOULOS
ARCHITECTES

DesignSpace Inc
735 AVENUE RIDDLE, DORVAL, Q.C. CANADA, H9P 1H4
TEL 514 636 3738 FAX 514 422 8957 800 636 3738

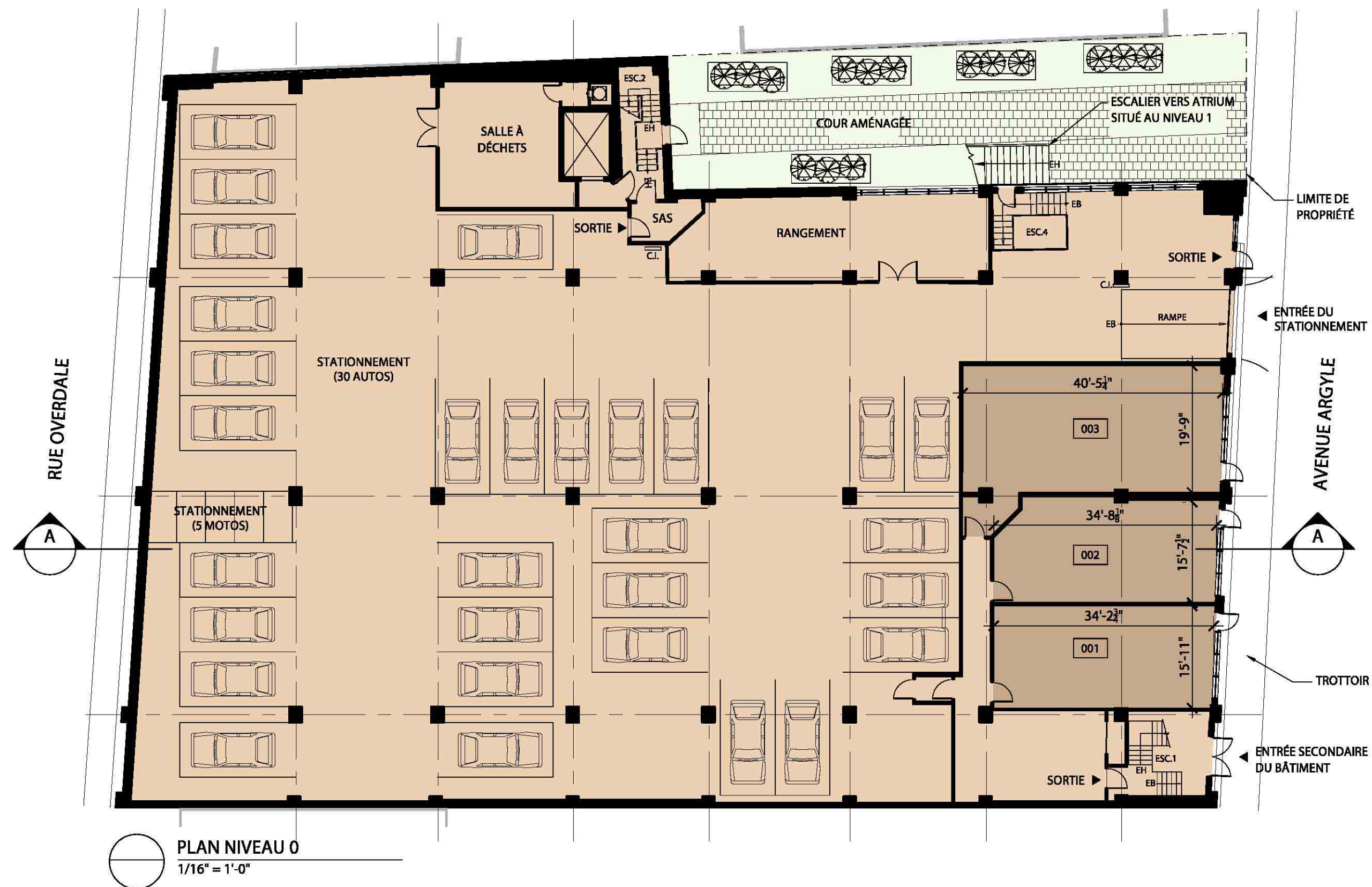
TITRE DU PROJET/PROJECT TITLE

TRANSFORMATION
D'UN BÂTIMENT EXISTANT
EN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL
1428 - 1438 AVENUE OVERDALE, MONTRÉAL, Q.C.

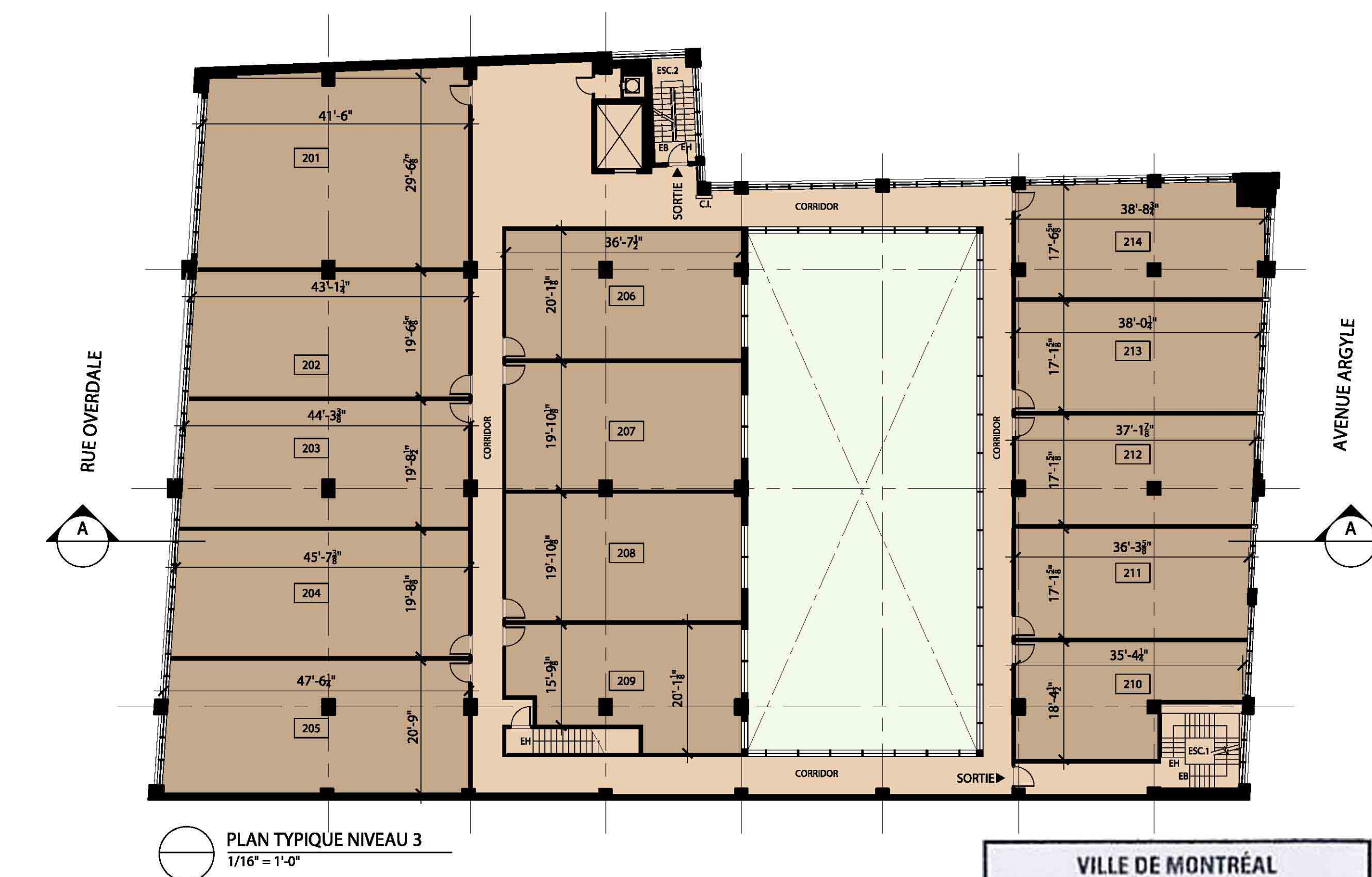
TITRE DU DESSIN/DRAWING TITLE

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT
CROQUIS PERSPECTIFS

ÉCHELLE/SCALE	DATE	NO DESSIN/DRAWING NO
DESSINÉ/DRAWN	2006/11/27	A-101
MP	VÉRIFIÉ/CHECKED	
PROJET/PROJECT	JS	
6-1178	FICHER/CAD FILE	
	6-1178 PERSP	



CHÉLLE/SCALE 1/16" = 1'-0"	DATE 2006/11/27	NO DESSIN/DRAWING NO A-102a
DESSINE/DRAWN MP	VÉRIFIÉ/CHECKED JS	
PROJET/PROJECT 6-1178	FICHIER/CAD FILE 6-1178 PLANS	



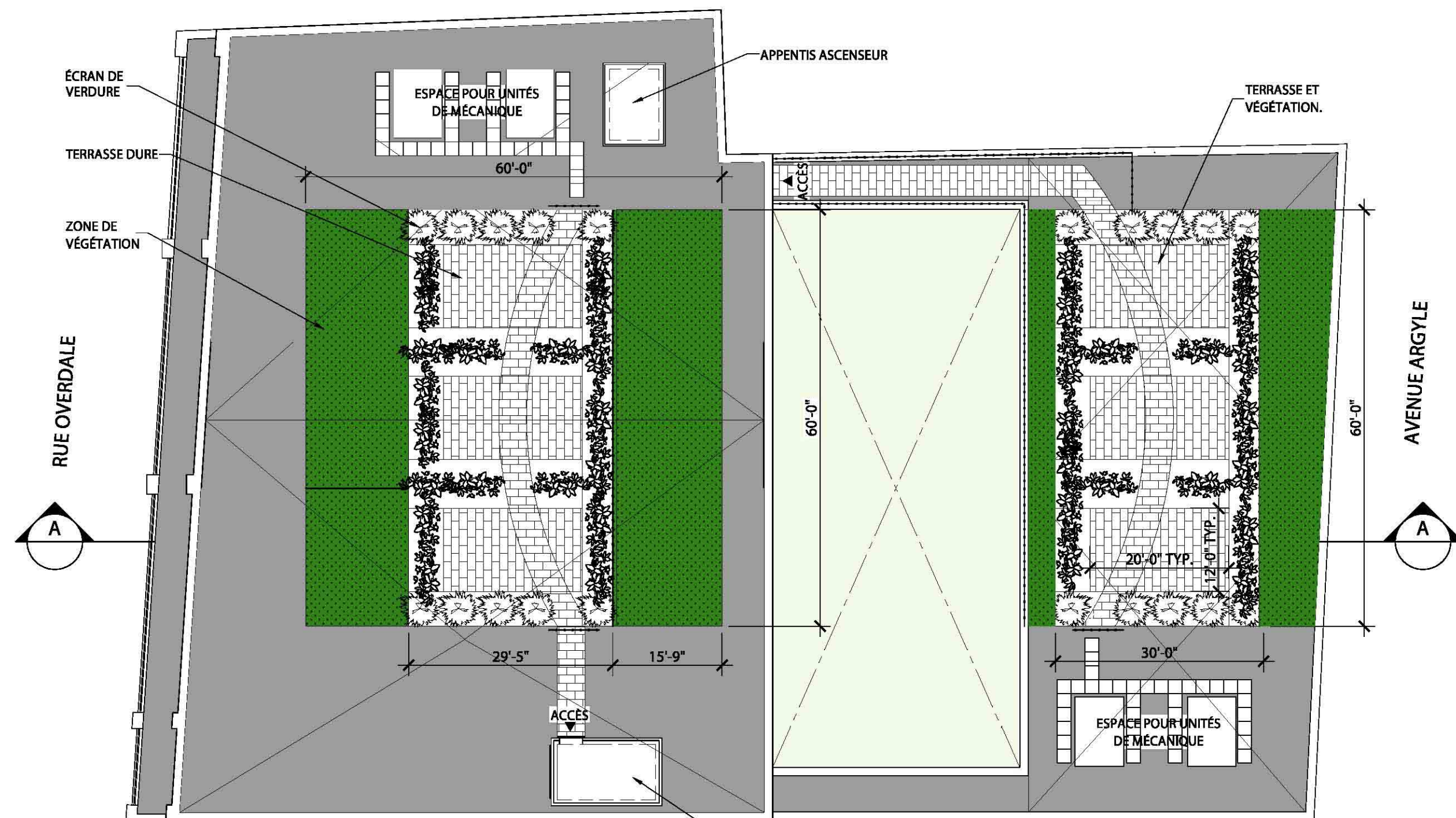
VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE
18 JUIL. 2008
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN
ET SERVICES AUX ENTREPRISES
DIVISION URBANISME



PLAN TYPIQUE NIVEAU 4
1/16" = 1'-0"



PLAN TYPIQUE NIVEAU 5 ET TERRASSE
1/16" = 1'-0"



PLAN NIVEAU TOIT
1/16" = 1'-0"

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS. TOUTES LES ERREURS ET OMISSIONS DEVRAIENT ÊTRE SIGNALÉES AUX ARCHITECTES. LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES DIRECTEMENT SUR CE Dessin, CE Dessin NE POURRA ÊTRE UTILISÉ POUR LA CONSTRUCTION QU'APRÈS AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LES ARCHITECTES.
THE GENERAL CONTRACTOR SHALL CHECK AND VERIFY ALL DIMENSIONS AND REPORT ALL ERRORS AND OMISSIONS TO THE ARCHITECTS. DO NOT SCALE THE DRAWINGS. THIS DRAWING SHALL NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES UNTIL AUTHORIZED BY THE ARCHITECTS.

04	2008-07-17	AJOUT DE TERRASSES AUX TOITS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CCU
03	2008-06-17	RÉVISION POUR CCU
02	2008-03-10	ÉMIS AVEC MODIF. DENSITÉ
01	2007-10-15	DEMANDE DE PROJET PARTICULIER
NO.	DATE	DESCRIPTION

REVISIONS

espace
BRUNET, SABA, THEODOSIOPOULOS
ARCHITECTES
DesignSpace Inc
735 AVENUE RIDDLE, DORVAL, QC, CANADA, H9P 1H4
TEL 514 636 3738 FAX 514 422 8957 800 636 3738

TITRE DU PROJET/PROJECT TITLE
**TRANSFORMATION
D'UN BÂTIMENT EXISTANT
EN CONDOMINIUM RÉSIDENTIEL
1428 - 1438 AVENUE OVERDALE, MONTRÉAL, QC.**

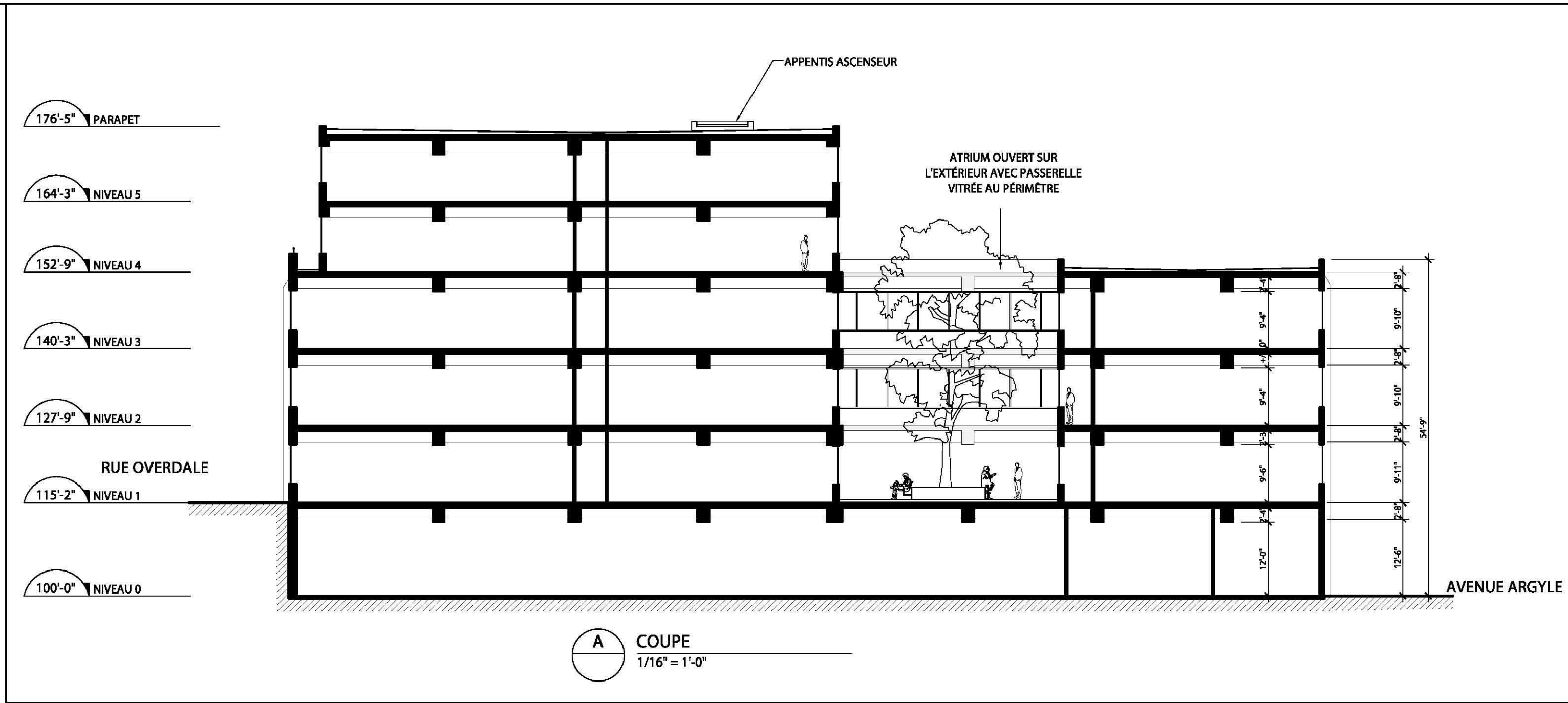
TITRE DU Dessin/DRAWING TITLE
**PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT
PLANS**

ÉCHELLE/SCALE 1/16" = 1'-0"	DATE 2006/11/27	NO Dessin/DRAWING NO
DESSINÉ/DRAWN MP	VÉRIFIÉ/CHECKED JS	A-102b
PROJET/PROJECT 6-1178	FICHIER/CAD FILE 6-1178 PLANS	

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

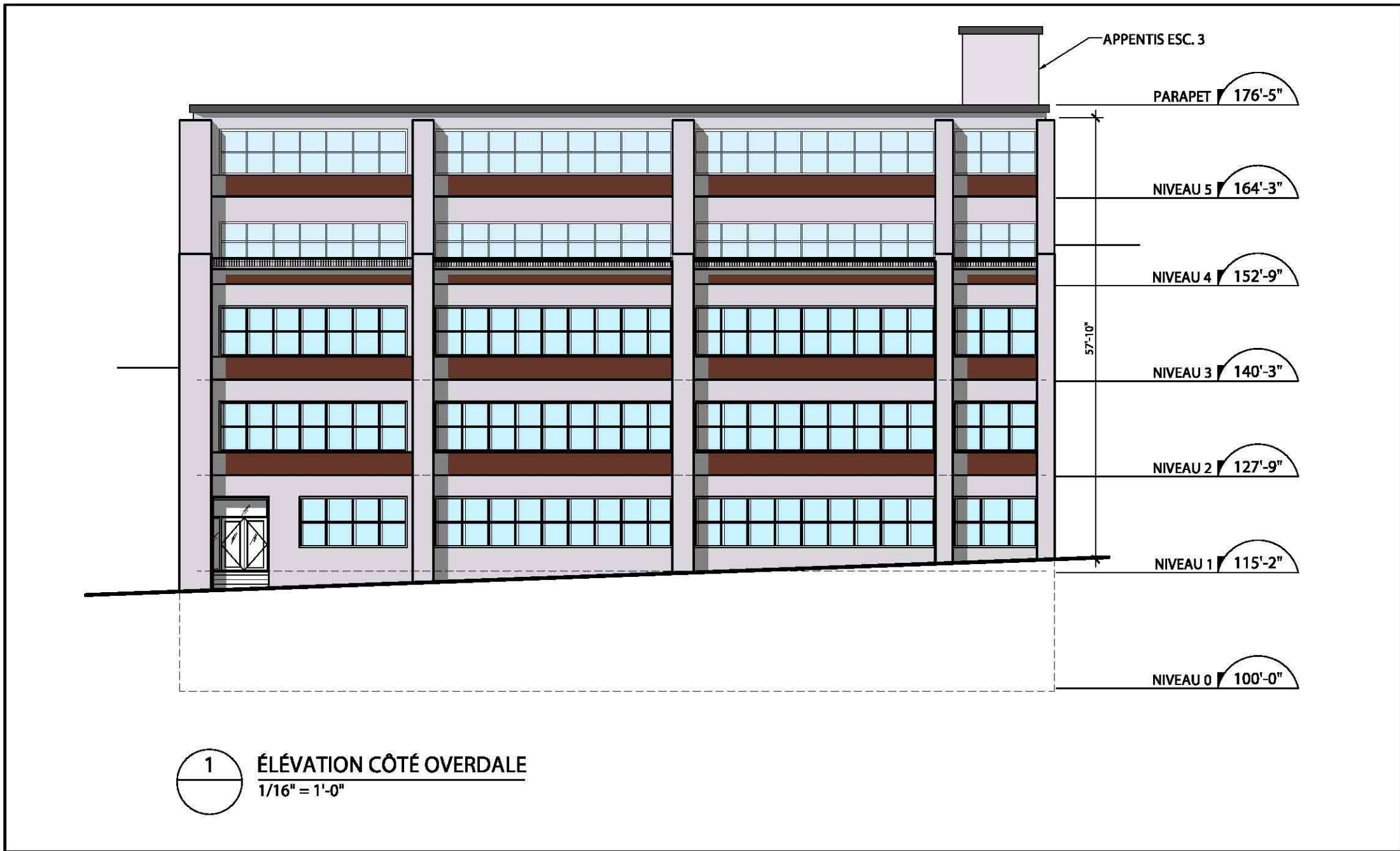
18 JUIL. 2008

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN
ET SERVICES AUX ENTREPRISES
DIVISION URBANISME



L'ENTREPRENEUR GENERAL DOIT VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS. TOUTES LES ERREURS ET OMISSIONS DEVRAIENT ÊTRE SIGNALÉES AUX ARCHITECTES. LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES DIRECTEMENT SUR CE DESSIN. CE DESSIN NE POURRA ÊTRE UTILISÉ POUR LA CONSTRUCTION QU'APRÈS AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LES ARCHITECTES.

THE GENERAL CONTRACTOR SHALL CHECK AND VERIFY ALL DIMENSIONS AND REPORT ALL ERRORS AND OMISSIONS TO THE ARCHITECTS. DO NOT SCALE THE DRAWINGS. THIS DRAWING SHALL NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES UNTIL AUTHORIZED BY THE ARCHITECTS.



04	2008-07-17	AJOUT DE TERRASSES AUX TOITS SUITE AUX COMMENTAIRES DU CCU
03	2008-06-17	RÉVISION POUR CCU
02	2008-03-10	ÉMIS AVEC MODIF. DENSITÉ
01	2007-10-15	DEMANDE DE PROJET PARTICULIER VILLE DE MTL, ARROND. VILLE-MARIE
NO.	DATE	DESCRIPTION

REVISIONS

designspace
BRUNET, SABA, THEODOSIOPOULOS
ARCHITECTES
DesignSpace Inc
735 AVENUE RIDDLE, DORVAL, QC, CANADA, H9P 1H4
TEL 514 636 3738 FAX 514 422 8957 800 636 3738

TITRE DU PROJET/PROJECT TITLE
**TRANSFORMATION
D'UN BÂTIMENT EXISTANT
EN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL
1428 - 1438 AVENUE OVERDALE, MONTRÉAL, QC.**

TITRE DU DESSIN/DRAWING TITLE
**PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT
COUPE
ÉLEVATIONS**

ÉCHELLE/SCALE	DATE	NO DESSIN/DRAWING NO
INDIQUÉE	2006/11/27	A-103
DESSINÉ/DRAWN	VÉRIFIÉ/CHECKED	
MP	JS	
PROJET/PROJECT	FICHIER/CAD FILE	
6-1178	6-1178 ELEV	

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

18 JUIL. 2008

DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN
ET SERVICES AUX ENTREPRISES
DIVISION URBANISME